

L'ÉHPAD de Croisilles

Un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éhpad) désigne en France la forme d'institution pour personnes âgées la plus répandue.

Un Éhpad est un établissement médico-social qui se définit comme une maison de retraite médicalisée, dotée de l'ensemble des services afférents, tels que la restauration, les soins médicaux et les assistantes soumises à agrément, permettant son exploitation. Ces établissements peuvent accueillir des personnes autonomes à très dépendantes à condition de justifier d'équipements adaptés et de personnel médical. À Croisilles, commune de 1 900 habitants, a été inaugurée en mars 1971 l'Éhpad, toujours appelé en majorité par les habitants, notamment les plus anciens, maison de retraite. L'établissement de la fonction publique hospitalière est géré actuellement par le directeur, Thibaut Gargam, et par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune, Gérard Due. L'établissement est situé au centre de la commune, chef-lieu du canton entre Arras et Bapaume. La capacité d'hébergement est de quatre-vingt-cinq lits, dont onze en chambres doubles. Les chambres sont équipées d'une prise téléphonique et il est possible de demander l'ouverture d'un numéro personnel, les frais sont à la charge du résident. Il est possible d'installer son téléviseur personnel. Un

salon de coiffure est à la disposition des coiffeurs qui peuvent intervenir après demande auprès du secrétariat. Le courrier et les journaux sont distribués en fin de matinée en salle de restaurant. Les repas sont préparés sur place, la cuisine est traditionnelle. Il est tenu compte des régimes particuliers. Les repas sont servis au sein de la salle à manger ou en chambre. Des infirmières, aides-soignantes, personnel cuisinier, agents du service restauration, entretien des chambres, administration, lingerie, atelier, médecin coordinateur et animatrice sont au service des pensionnaires.

L'établissement propose chaque après-midi diverses animations telles que lotos, activités manuelles, jeux de société, animations gourmandes, gérées par une commission animation que se réunit régulièrement. De nombreuses sorties sont organisées : cirque Arlette Gruss à Arras, marché de Bapaume toutes les semaines, cerf-volant à Berck, musée, cinéma, etc. Une association Au fil des ans a été créée par les agents et les familles de l'établissement. L'Éhpad, quoique laïc, respecte les opinions et croyances des résidents. Il est possible de demander la visite du représentant du culte de son choix. Une messe est célébrée chaque jeudi à 10 heures. Lors de la présentation des vœux 2016, le directeur,



Thibaut Gargam, a présenté le futur Éhpad, l'Orée des champs, dont la construction est en cours de finition à l'écoquartier. Le nouvel établissement comptera cent sept chambres avec une salle d'eau privative. Les personnes qui souhaitent avoir la télévision, le téléphone et internet pourront en bénéficier. Seront intégrés une unité Alzheimer, un hébergement temporaire et un accueil de jour. Les pensionnaires bénéficieront de jardins déambulatoires pour la promenade. Les équipements seront complets avec une blanchisserie, un salon de coiffure ainsi qu'une salle à manger pour accueillir les familles. Une journée porte ouverte aura lieu le samedi 30 avril avant l'arrivée des résidents. Le prix de la journée sera fixé par le département, sous les 62 euros. Selon les critères, les pensionnaires auront la possibilité de bénéficier de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ainsi que de l'aide sociale et de l'APL.

FRANCIS GARBEZ ET JEAN-CLAUDE GOETHALS

